rouge et noir

110

février 1980 mensuel prix : 3,50 f

journal d'information de la maison de la culture de grenoble

février jour par jour

Ve 1

PRISON DANS LA VILLE. Exposition de la C.I.M.A.D.E. et de l'A.R.A.P.E.J. Heures d'ouverture de la Maison. Jusqu'au 24 février. *Entrée libre.*

A LA MEMOIRE DE... 13 toiles de Bernard Rancillac. Exposition jusqu'au 10 février (P.S.). *Entrée libre.*

ERNEST PIGNON-ERNEST. 10 ans de travail. Heures d'ouverture : 11 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 février. *Entrée libre.*

L'APPEL DU FOU. Spectacle par les comédiens émigrés de Grenoble. 20 h 45 (P.S.). *Prix unique : 13 F.*

LA PHILHARMONIE ROUMAINE DE CLUJ. Concert scolaire. 11 h (G.S.). *Prix unique : 6 F.*

Sa 2

RELAIS-INFORMATION. 17 h (P.S.). *Entrée libre.*

L'APPEL DU FOU. Spectacle par les comédiens émigrés de Grenoble. 19 h 30 (P.S.). *Prix unique : 13 F.*

LA PHILHARMONIE ROUMAINE DE CLUJ. Direction : Emil Simon et Serge Zehnacker. Soliste : Stephan Ruha. Œuvres de Brahms, Dutilleux, Dvorak. En collaboration avec le Centre Musical et Lyrique de Grenoble. 19 h 30 (G.S.). *Adh. de moins de 21 ans : 23 F ; autres adh. : 35 F ; non adh. : 55 F.*

Di 3

L'APPEL DU FOU. Spectacle par les comédiens émigrés de Grenoble. 17 h (P.S.). *Prix unique : 13 F.*

CINEMATHEQUE FRANÇAISE. "Cycle Jean Rouch". 17 h (G.S.). *Prix unique : 5 F.*

Ma 5

RELAIS-INFORMATION. 18 h 30 (P.S.). *Entrée libre.*

LES JUSTICES PENALES. Débat avec Ph. Boucher (Le Monde), G. Millet (Libération), et P. Lascoumes (CNRS et revue "Actes"). 20 h 45 (P.S.). *Entrée libre.*

Me 6

FIST. Film de Norman Jewison (USA, 1977). 20 h 30 (P.S.). *Adh. : 10 F ; non-adh. : 15 F.*

Je 7

PRETOIRE, MITARD, Q.H.S. ou la justice dans la prison. Débat avec Etienne Bloch, vice-président du Tribunal de Versailles et un juge d'application des peines. 20 h 45 (P.S.). *Entrée libre.*

Ve 8

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 20 h 45 (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

Sa 9

LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS. Film d'Elio Petri (Italie, 1971). 14 h 30, 17 h et 20 h 30 (P.S.). *Adh. : 10 F ; non-adh. : 15 F.*

DISCRITIQUE : PERCUSSIONS D'AUJOURD'HUI. 17 h (salle TV). *Entrée libre.*

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 19 h 30 (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

Di 10

CINEMATHEQUE FRANÇAISE. "Cycle Jean Rouch". 17 h (P.S.). *Prix unique : 5 F.*

Ma 12

SACCO ET VANZETTI. Film de Guiliano Montaldo. 20 h 30 (P.S.). *Adh. : 10 F ; non adh. : 15 F.*

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 20 h 45 (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

Me 13

DES CAILLOUX AUX ETOILES. Spectacle pour enfants (7-12 ans) par la Compagnie de la Grenette. 15 h. (T.M.). *Enfants : 6 F ; Adultes : 13 F.*

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 20 h 45 (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

Je 14

DES CAILLOUX AUX ETOILES. Spectacle pour enfants (7-12 ans) par la Compagnie de la Grenette. 9 h 30 et 14 h 30 (T.M.). *Enfants : 6 F ; Adultes : 13 F.*

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 19 h 30 (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

Ve 15

DES CAILLOUX AUX ETOILES. Spectacle pour enfants (7-12 ans) par la Compagnie de la Grenette. 9 h 30 et 14 h 30 (T.M.). *Enfants : 6 F ; Adultes : 13 F.*

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 20 h 45 (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

PRISON ET PSYCHIATRIE. Débat avec Simone Buffard, psychologue à la prison de Lyon et Antoine Lazarus, ancien psychiatre de la prison de Fleury-Mérogis. 20 h 45 (P.S.). *Entrée libre.*

Sa 16

DES CAILLOUX AUX ETOILES. Spectacle pour enfants (7-12 ans) par la Compagnie de la Grenette. 9 h 30 et 17 h (T.M.). *Enfants : 6 F ; Adultes : 13 F.*

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 14 h 30 et 19 h 30 (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

Di 17

DES CAILLOUX AUX ETOILES. Spectacle pour enfants (7-12 ans) par la Compagnie de la Grenette. 15 h (T.M.). *Enfants : 6 F ; Adultes : 13 F.*

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 17 h (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

CINEMATHEQUE FRANÇAISE. "Cycle Jean Rouch". 17 h (P.S.). *Prix unique : 5 F.*

Ma 19

DES CAILLOUX AUX ETOILES. Spectacle pour enfants (7-12 ans) par la Compagnie de la Grenette. 9 h 30 et 14 h 30 (T.M.). *Enfants : 6 F ; Adultes : 13 F.*

RENCONTRE AVEC LE THEATRE DE LA SALAMANDRE. A propos de "Attention au travail". 18 h (P.S.). *Entrée libre.*

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 20 h 45 (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

Me 20

DES CAILLOUX AUX ETOILES. Spectacle pour enfants (7-12 ans) par la Compagnie de la Grenette. 15 h (T.M.). *Enfants : 6 F ; Adultes : 13 F.*

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 20 h 45 (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

Je 21

DES CAILLOUX AUX ETOILES. Spectacle pour enfants (7-12 ans) par la Compagnie de la Grenette. 9 h 30 et 14 h 30 (T.M.). *Enfants : 6 F ; Adultes : 13 F.*

"UN AUTEUR, UN LIVRE" : KENNETH WHITE. Lectures à 18 h 30 ; rencontre à 20 h 45 (P.S.). *Entrée libre.*

ATTENTION AU TRAVAIL. Spectacle du Théâtre de la Salamandre/Centre Dramatique du Nord. Mise en scène Gildas Bourdet. 19 h 30 (G.S.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 35 F.*

Ve 22

REINSERTION ET RECIDIVE. Débat avec un représentant de la municipalité grenobloise, un employeur, un ancien détenu, responsable d'un foyer d'accueil et un juge d'application des peines. 20 h 45 (P.S.). *Entrée libre.*

Di 24

CINEMATHEQUE FRANÇAISE. "Cycle Jean Rouch". 17 h (P.S.). *Prix unique : 5 F.*

Ma 26

CINE-ENFANTS : AVENTURES DANS LA BAIE D'OR. Film de B. Pojar (Tchécoslovaquie, 1956). 14 h 30 et 20 h 30. *Enfants : 5 F ; adh. : 10 F ; non-adh. : 15 F.*

Me 27

CINE-ENFANTS : AVENTURES DANS LA BAIE D'OR. Film de B. Pojar (Tchécoslovaquie, 1956). 14 h 30 et 17 h. *Enfants : 5 F ; adh. : 10 F ; non-adh. : 15 F.*

SCENE OUVERTE*

- **DANIA :** chanson. 19 h (T.M.). *Adh. : 15 F ; non-adh. : 23 F.*
- **DOUBY :** one man show. 20 h 30 (T.M.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 23 F.*

Je 28

SCENE OUVERTE*

- **DANIA :** chanson. 19 h (T.M.). *Adh. : 15 F ; non-adh. : 23 F.*
- **DOUBY :** one man show. 20 h 30 (T.M.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 23 F.*

Ve 29

SCENE OUVERTE*

- **DANIA :** chanson. 19 h (T.M.). *Adh. : 15 F ; non-adh. : 23 F.*
- **DOUBY :** one man show. 20 h 30 (T.M.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 23 F.*

Sa 1

SCENE OUVERTE*

- **DANIA :** chanson. 19 h (T.M.). *Adh. : 15 F ; non-adh. : 23 F.*
- **DOUBY :** one man show. 20 h 30 (T.M.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 23 F.*

SCENE OUVERTE*
Prix groupé pour les deux spectacles dans la même soirée pour les adhérents : 28 F.

éditorial

La Maison de la Culture en danger !

Cela fait plusieurs années déjà que l'Association, le personnel de la Maison de la Culture de Grenoble, poussent des cris d'alarme sur les dangers d'une politique de l'Etat, caractérisée par une majoration des subventions inférieure à celle des prix et des coûts, et conduisant donc à une régression des activités. Mais, sans doute, peu d'adhérents imaginaient que ces dangers pourraient être aussi immédiats. Nous-mêmes, au Conseil d'Administration, évoquions le risque d'un blocage financier pour une échéance de deux - trois ans.

Or, aujourd'hui, la réalité est bien celle-la : l'augmentation des subventions de 9 % proposée par l'Etat conduirait à un budget d'activités inférieur de moitié à celui de 1978.

Comment en est-on arrivé là et pourquoi la régression est-elle si brutale de 1978 à 1980 ?

- Le freinage des subventions de l'Etat s'est renforcé en 1979-80, alors même que l'inflation s'accélérait.
- Le maintien des activités à un rythme excessif par rapport aux contraintes budgétaires, provoquant ainsi un déficit important en 1978 et, dans une mesure plus modeste, en 1979.
- Il convient donc en 1980, non seulement de vivre avec des subventions évoluant moins vite que les coûts, mais aussi de compenser le déficit antérieur. Ceci revient à ce qu'une majoration de 9 % ne permet d'augmenter les dépenses que de 4 %.
- Compte tenu de l'importance relative des frais fixes et des dépenses de personnel, ceci conduirait à une réduction d'un tiers du budget d'activités.
- La régression des activités est cumulative. Toute baisse du budget de dépenses (notamment de spectacles) entraîne une réduction des ressources propres de la Maison, qui nécessite, pour maintenir l'équilibre, une nouvelle diminution des activités.

Cette perspective de régression brutale ne peut être acceptée.

Mais alors, que faire ?

D'abord il faut mettre le Ministère devant ses responsabilités et renforcer la pression pour obtenir une autre enveloppe financière.

Au cours du mois de janvier, l'Association a donc pris deux initiatives principales :

- présenter au Ministre un dossier argumenté, exposant clairement les conséquences d'une politique de régression et proposant une autre alternative pour la Maison de la Culture, qui, sur le plan financier, passe par une majoration des subventions de 15 % pendant deux années consécutives ;
- réunir, le 22 janvier, un Conseil d'Administration extraordinaire, auquel sont invités les élus de Grenoble et du département ainsi que les organisations syndicales, pour mobiliser le soutien des élus à la Maison de la Culture de Grenoble et approfondir le dialogue entre le Conseil d'Administration et ses partenaires locaux.

D'autres actions ont été developpées spontanément par des organisations syndicales et culturelles, des relais ou des personnalités universitaires et artistiques de Grenoble et du département. Il con-

suite page 4 ▶

rouge et noir 110

sommaire

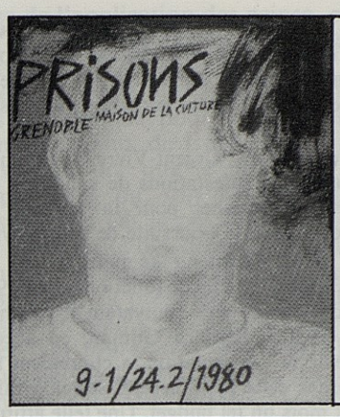

Affiche réalisée par Alain Joseph.

5 **société**

Le travail entrepris en janvier, avec le groupe multiprofessionnel sur les questions pénitentiaires de Grenoble, sur les **prisons** continue avec plusieurs débats importants et un film. Nous publions, ici, deux témoignages. Le premier, d'un magistrat, ancien juge de l'application des peines, qui constitue un réquisitoire sévère sur les nouveaux objectifs du système pénitentiaire français. Le second, d'un détenu, plaide pour ceux qui, en prison, se découvrent ou affinent une possibilité de création artistique, illustrée, en ce moment, dans la Maison par l'exposition "Arts carcéraux".

8 **théâtre**

Pourquoi travaille-t-on ? Quelle place le travail prend-il dans notre vie ? A-t-il un sens ? Et si oui, ne l'a-t-on pas poussé jusqu'au non-sens ? Enfermement, moyen d'épanouissement ? Voilà quelques questions que la Salamandre pose en filigrane dans **Attention au travail.** Et d'autres encore que l'on pourra déceler en lisant ce que la troupe dit du travail et sur son travail. Et surtout, en voyant ce spectacle tendu et drôle.

Le théâtre n'est pas seul à mettre en scène le travail ; le cinéma, aussi, l'aborde. On en aura un aperçu au travers de deux films : **Fist** et **La classe ouvrière va au paradis.**

10 **musique**

Scène Ouverte accueille une chanteuse-auteur-compositeur, qui s'accompagne à la guitare et qu'il faut avoir la curiosité de découvrir ; elle s'appelle **Dania.** Lui succède le one man show de Douby : une succession de sketches à un rythme étourdissant, pour rire, avec quelques grincements.

En préambule à la création lyrique du mois de mars, J.-F. Héron présente l'ouvrage choisi, **Béatrice et Bénédict,** opéra-comique de Berlioz, d'après la pièce de Shakespeare "Beaucoup de bruit pour rien". Le metteur en scène, Guy Coutance, explique, quant à lui, le parti-pris pour la réalisation de cette pièce musicale en deux actes.

Kenneth White.
Photo X.

11 **littérature**

Un auteur, un livre reçoit un poète : **Kenneth White.** Philippe de Boissy parle de cet Anglais qui vit en France, entre deux voyages, et qui préfère « la vie trouble des grands ports, et l'espace qui s'ouvre au-delà du trouble... » au confort du sédentaire.

Photo Jean-Michel Travers

12 **enfance**

Février permet au jeune public de faire connaissance avec une troupe lyonnaise, la Compagnie de la Grenette, qui vient jouer **Des cailloux aux étoiles.** Un "Petit Poucet" revu et corrigé... qui a plu à Patrick Brunel. Pour les enfants de 8 ans et plus, un film attachant d'un réalisateur tchèque, **Aventure dans la baie d'or.**

◀ suite de la page 3

rouge et noir 110

journal d'information
de la maison de la culture

Directeur de la publication :
Bernard Gilman

Rédacteur en chef :
Jacques Laemlé

Secrétaire de rédaction :
Marie-Françoise Sémenou

Secrétariat :
Nicole Chevron

Ont collaboré à ce numéro :
Jean-Pierre Bailly
Philippe de Boissy
Patrick Brunel
Jean-François Héron
Dominique Labbé

Page de couverture :
Attention au travail.
photo : Cl. Bricage.

Mise en page : **Albert Peters**

Imprimerie **Eymond, Grenoble**
Dépôt légal :
1er trimestre 1980 N° 5876

Commission paritaire
des publications n° 51-687

MAISON DE LA CULTURE
B.P. 70-40
38020 GRENOBLE CEDEX
TEL. (76) 25.05.45

Tirage : **11 500 exemplaires**
Le numéro : **3,50 F**
Abonnement **(10 numéros) : 25 F**

vient, enfin, de marquer l'importance de l'engagement de la Municipalité de Grenoble sur le programme financier de deux ans et la perspective de développement de la Maison proposés par l'Association.

Après la campagne "Urgent-Vivre", l'ensemble de ces actions et manifestations de solidarité devrait permettre d'arracher pour la Maison, les moyens nécessaires à la poursuite de son activité.

Si l'Etat devait maintenir sa politique de régression, il s'agirait en effet de fonctionner en 1980 avec un budget d'activités équivalant à six mois « d'activités 1978 ». Bernard Gilman, en accord avec le bureau de l'Association, a clairement fait savoir que, dans cette hypothèse, il se refuserait à étaler sur 12 mois un tel budget. Une telle attitude risquerait, en effet, d'entraîner une dégradation de la qualité des activités de la Maison de la Culture telle qu'elle constituerait un changement de nature que nous ne voulons pas assumer et de conforter le Ministère dans son idée que les Maisons de la Culture peuvent fonctionner avec moins de moyens. Le directeur a donc proposé de fermer la Maison au public de mai à fin septembre et de développer pour le trimestre de rentrée un programme d'activités correspondant aux missions et ambitions qui doivent être celles de la Maison de la Culture de Grenoble.

C'est dans les premiers jours de février que la position définitive de l'Etat sera connue à l'occasion d'une rencontre entre M. Dubedout et M. Lecat. Si nous échouons, il faudra encore développer la lutte, mais un coup très dur aura été porté à la vie culturelle dauphinoise. Si nous obtenons satisfaction, cela constituera un succès important, mais l'ensemble des problèmes ne sera pas résolu pour autant.

- La Maison de la Culture continuera à fonctionner dans une situation d'austérité. Elle devra donc faire des choix rigoureux, mobiliser toutes ses ressources, tout son dynamisme et son imagination pour, malgré une contrainte financière très pressante, continuer à assumer ce qui est essentiel dans ses missions et à développer des initiatives fortes.
- La satisfaction de notre revendication pour 1980 laisserait entier le problème de nos moyens en 1981 ; le redressement du budget d'activités de la Maison nécessite absolument un effort sur deux ans. Dès le printemps prochain l'action devrait donc être reprise pour obtenir ces moyens en 1981.
- Plus largement, le problème actuel n'est pas seulement de voir les moyens de la Maison de la Culture majorés de 15 % au lieu de 9 %. Il est que l'Etat accorde aux équipes de création et d'action culturelle les moyens nécessaires à une vie culturelle véritablement décentralisée sur l'ensemble du territoire. La crise actuelle, économique mais aussi culturelle, appelle, non pas à un rétrécissement des moyens de la création et de l'expression, mais au contraire le développement des pouvoirs de l'imaginaire, la recherche d'une véritable communication. La lutte pour un autre budget et une autre politique de la culture, pour nous et pour les autres, en tout état de cause, reste un axe central de l'action de la Maison de la Culture de Grenoble.

Dominique Wallon,
Président de l'Association.

guide pratique

HORAIRES

Ouverture de la Maison : tous les jours, sauf le lundi. Ouverture au public : à 11 h.

Fermeture : à 21 h lorsqu'il n'y a pas de spectacle en soirée ou dans l'heure qui suit la fin du dernier spectacle ; à 19 h le dimanche.

Bureaux :
tous les jours, sauf dimanche, lundi et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Guichet adhésions : tous les jours, sauf dimanche, lundi et jours fériés de 14 h à 19 h ; de 13 h à 19 h du 16 octobre 1979 au 9 février 1980.

Billetterie-Location :

1) Horaires.
Tous les jours, sauf lundi et jours fériés, de 13 h à 19 h 15. Dimanches et jours fériés de 15 h à 19 h et 1/2 heure avant les spectacles, lorsqu'il reste des places.

2) Délivrance des billets :
- *collectivités :* à partir du 30e jour précédant un spectacle, ou une série d'un même spectacle.
- *adhérents individuels :* à partir du 10e jour.
- *non-adhérents :* à partir du 3e jour.

Les réservations avant ces délais peuvent se faire par dépôt au guichet, ou par correspondance (joindre règlement et enveloppe timbrée). **Mais en cas d'affluence,** la Maison de la Culture ne garantit pas qu'elle puisse toutes les satisfaire.

Spectacles :
Les spectacles commencent à l'heure indiquée sur les programmes. Les éventuels retardataires comprendront qu'on doive, parfois, les faire attendre avant de les introduire dans la salle pour ne pas perturber le début de la représentation.

Visites groupées :
Celles-ci s'effectuent sur rendez-vous les mercredis, jeudis et vendredis de 15 h à 19 h (s'adresser au service "accueil").

ADHÉSION

L'adhésion (1) procure un certain nombre d'avantages :
- une réduction notable sur les prix des spectacles ;
- une priorité de réservation des places ;
- la possibilité d'emprunt à la bibliothèque, la discothèque, la galerie de prêt d'œuvres d'art ;
- enfin, la participation au fonctionnement de la Maison de la Culture : Assemblée générale, élection des représentants des adhérents à l'Assemblée des membres titulaires.

Comment adhérer ?
Pour le nouvel adhérent ou le réadhérent :
- Remettre le bulletin d'adhésion entièrement rempli (pour les réadhérents ne pas oublier le numéro de la carte).
- Une photo (pour les nouveaux adhérents).
- La cotisation correspondante.
- L'autorisation des parents pour les jeunes de 10 à 16 ans.
- Pour le nouvel adhérent ou le réadhérent venant par le canal d'une collectivité, remettre ces différents éléments au "relais" de sa collectivité.

Tarifs de la saison 1979-1980
- Adhésion (2) : 18 F.
- Abonnement à "Rouge et Noir" (mensuel de la Maison de la Culture) 10 numéros par an : 25 F.
- Adhésion + abonnement à "Rouge et Noir" (avec réduction sur le montant de l'adhésion) : 28 F.

(1) La présentation de la carte d'adhérent est demandée pour le retrait des billets à l'entrée des salles.
(2) L'adhésion est gratuite de 10 ans à 16 ans et au-delà de 65 ans.

société

prisons

Un magistrat juge la politique pénitentiaire

Chez les taulards, la réputation des magistrats et du personnel pénitentiaire se fait vite et circule avec une aisance étonnante au gré des transferts ou des libérations. En général cela se traduit en sobriquets, en noms d'animaux... Un homme, dont l'impartialité et l'humanité étaient unanimement reconnues, y a échappé : Etienne Bloch, juge de l'application des peines à Versailles jusqu'en novembre 78 (1). Nous publions ci-dessous des extraits de la lettre qu'il envoya au Ministre de la Justice pour protester contre l'évolution de la politique pénitentiaire et la sanction déguisée qui le frappait (2).

"Je suis magistrat depuis bientôt 25 ans. J'ai exercé de très nombreuses fonctions dans la magistrature avant de devenir, depuis dix ans, juge de l'application des peines à Versailles. Je ne suis pas juge de l'application des peines (JAP) par le fait du hasard mais parce que j'ai choisi ces fonctions en connaissance de cause. Je me suis toujours intéressé à la prison et à la condition des prisonniers. Je crois que l'introduction d'un juge dans la prison a été un facteur positif, aussi discutable que puisse être le profil qui en a été dessiné. (...)

Depuis quelques années je suis témoin de la régression des objectifs du système pénitentiaire français. Avant même la publication du décret du 23 mai 1975, je me suis déclaré, en présence des plus hautes autorités pénitentiaires, opposé à l'institution des quartiers de sécurité renforcée, et je n'ai jamais cessé, depuis, de dénoncer leur existence et de lutter, par les moyens dont je dispose, pour leur disparition. Le décret du 23 mai 1975 avait multiplié par 8 la capacité de la seule prison disciplinaire de Mende, créant 240 places en quartier de sécurité renforcée. La loi (sur les permissions), en établissant un régime de sûreté, tend à multiplier par 25 le nombre de cellules de sécurité renforcée. Selon les estimations officielles actuelles, en effet, sur les 6500 condamnés à plus de trois ans en prison aujourd'hui, 4300 relèveraient du régime de sûreté et, sur les 2031 condamnés à plus de 10 ans, 1850 relèveraient de ce même régime. Pendant les 2/3 de leur peine, ces détenus, représentant plus du tiers de la population pénale, échapperont, en fait, à l'action du JAP, puisqu'en aucun cas ils ne pourraient bénéficier de permission, de réduction de peine, de libération conditionnelle, de fractionnement ou de suspension de peine. Ils seront entièrement soumis à l'arbitraire de l'administration pénitentiaire. Ce régime rend inutile le juge de l'application des peines, comme il l'est déjà, à mon point de vue, dans les quartiers de sécurité renforcée. Je ne m'étendrai pas sur le nouveau régime des permissions pour les détenus condamnés à plus de trois ans (...), mais lorsqu'on sait que le procureur de la République ou son représentant n'a absolument pas la possibilité de connaître la majorité des détenus, qu'en outre il n'est pas autorisé à exprimer une opinion libre, sa présence active à la commission a pour seul objet de faire triompher, sur toute autre préoccupation, le souci de l'ordre public et de la sécurité. Il n'est là, en fait, que pour contrôler le JAP et, pour renforcer ce rôle, le projet de loi lui confie un nouvel instrument : le recours en violation de la loi dont il dispose seul.

Ce bref rappel des dispositions principales du nouveau texte montre deux orientations essentielles de votre politique aussi critiquables et inquiétantes l'une que l'autre : le retour progressif au régime pénitentiaire analogue à celui antérieur à la Libération où tout l'accent est mis sur la sécurité, où l'on écarte, dès la condamnation, de tout souci de réinsertion sociale un tiers au moins des condamnés ; la réduction, chaque jour plus grande, du domaine du judiciaire et le contrôle accru du juge du siège par le ministère public entendu bien davantage comme un agent du gouvernement que comme un magistrat.

C'est la raison pour laquelle j'avais envisagé de cesser mes fonctions de JAP dans un délai rapproché et je m'apprêtais à donner ma démission de l'exercice de mes fonctions. Or, j'ai appris récemment que j'étais privé de cette possibilité. En effet, je viens d'apprendre que je ne suis plus JAP depuis avril 1977 et que toutes les décisions que j'ai prises depuis cette date sont frappées de nullité absolue (...). J'estime être victime d'un véritable détournement de la loi puisque vous m'avez laissé exercer les fonctions de JAP pendant près de deux ans avec l'intention délibérée de ne jamais plus me nommer à ces fonctions, en vous réservant la possibilité d'y mettre fin à tout moment si la manière dont je les exerce ne vous donnait pas satisfaction. Tout me porte à croire que vous avez décidé de sanctionner ma pratique professionnelle et syndicale car, sauf erreur de ma part, vous m'avez mis personnellement en cause lors de la discussion du projet de loi devant le Sénat sans, faut-il le préciser, me permettre de répondre aux informations inexactes que vous avez données. C'est donc une véritable sanction disciplinaire que vous prenez contre moi. En conclusion, ne souhaitant pas poursuivre une activité illégale, j'ai l'honneur de vous informer qu'à compter de ce jour je cesse mes fonctions de JAP."

Etienne Bloch

(1) Le Juge de l'application des peines a été créé à la Libération. Magistrat du siège, donc indépendant, nommé pour trois ans, il est chargé de suivre l'exécution de la peine et d'orienter la réinsertion sociale du détenu.

(2) E. Bloch participera le 7 février à un débat sur la justice dans la prison (Prétoire, Mitard, Q.H.S.).

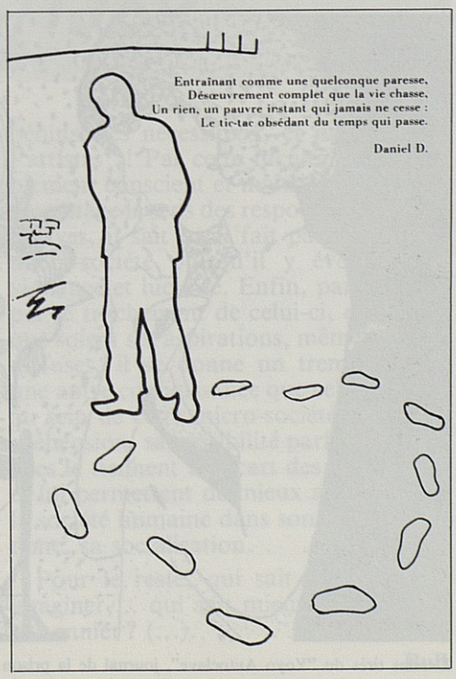

Pratiques artistiques en prison

A l'occasion de la venue dans ses murs de l'exposition de la CIMADE et de l'ARAPEJ **Prisons dans la ville**, *la Maison de la Culture, en collaboration avec Bernard Lamaison, a réuni par mille canaux, des œuvres de détenus, dessins, gouaches, toiles, sculptures, gravures, poèmes... qui sont autant de témoignages (1). Pour illustrer ce projet, nous publions ci-dessous des extraits d'une lettre d'un détenu qui plaide pour les artistes emprisonnés.*

"Quel qu'il soit, peintre, dessinateur, sculpteur, poète, l'artiste en captivité est un incapable qui va toujours, tendre ou cruel, vers un ailleurs moins redoutable. Implacable envers lui-même et posant sur les autres un regard entre chaud et froid comme "je te regarde, je te vois, je te sais".

Il reste souvent dans sa cellule, son fief, presque un refuge intime et secret.

(1) Arts carcériaux, en mini galerie jusqu'au 24 février.

suite page 6 ►

◄ suite de la page 5

Débats

Les justices pénales.

On ne connait souvent de la justice pénale que les grands procès d'assises qui lui en donnent une vision très éloignée de la réalité quotidienne. Pour mieux comprendre comment 120.000 personnes passent en prison, chaque année. Débat avec Philippe Boucher et Gilles Millet (chroniqueurs judiciaires des journaux "Le Monde" et "Libération") et Pierre Lascoumes, sociologue au CNRS, responsable de la revue "Actes".

(5 février)

Prétoire, Mitard, QHS.

A l'intérieur des prisons, il y a une autre justice et une autre prison qui fonctionnent hors des yeux du public. La loi s'arrête-t-elle aux portes des prisons? Projection d'une émission de TF1 sur les quartiers de sécurité renforcée, revue et corrigée par le Comité d'action des prisonniers. Débat avec Etienne Bloch, vice-président du Tribunal de Versailles, ancien juge d'application des peines et un juge d'application des peines de notre région.

(7 février)

Prison et psychiatrie.

Les services médico-psychologiques peuvent-ils aider le détenu à préparer son retour à la liberté ou ne servent-ils qu'à faire mieux accepter les barreaux? Débat avec Simone Buffard, enseignante, psychologue à la prison de Lyon et Antoine Lazarus, enseignant, ancien psychiatre de la centrale de Fleury-Mérogis.

(15 février)

Réinsertion ou récidive.

Le détenu libéré à l'issue de sa peine en a-t-il pourtant fini avec la prison ou, au contraire, tout ne se ligue-t-il pas pour le conduire à la récidive? Que fait-on pour l'éviter dans notre région? Table-ronde avec un représentant de la municipalité de Grenoble, un employeur, un ancien détenu, responsable d'un foyer d'accueil et un juge d'application des peines.

(22 février)

Film

Sacco et Vanzetti. Film de Guiliano Montaldo, avec Gian Maria Volonte. L'histoire célèbre d'une provocation policière, avalisée par la justice américaine, et qui conduisit deux hommes à la chaise électrique, il y a cinquante ans. Un réquisitoire qui dépasse le problème de la peine de mort.

(12 février)

Le lieu magique où il crée. Car, si la promiscuité des autres ne l'accable pas, elle le gêne parce qu'elle produit des jalousies, des contacts sans valeur, des rapports aux intentions dissimulées ou malsaines. Il vit dans la déception et l'amertume. Mais surtout, il se sait différent et c'est un peu sa noblesse que d'être à la fois semblable à ceux qu'il côtoie et qui sont, comme lui, en captivité, tout en étant dissemblable par son art. Il y a comme un "charme" autour de lui qui le protège et l'éloigne des groupes intéressés, mais il est vrai que, parfois, sa souffrance est sans commune mesure, et, peut-être, son indépendance que l'on prend pour un refus de dialoguer provient-elle de cette dignité à ne pas afficher sa souffrance? Pourquoi crée-t-il? La réponse doit se trouver aux confins de son esprit, là où commence le "pays" de l'âme, quelque chose comme ça!... un secret, un besoin! En tout cas, ce n'est pas le lucre qui le dirige, c'est un émotif, un viscéral, et s'il se mêle peu aux autres, l'artiste en captivité donnerait son âme pour un sourire, pour un peu d'affection. Il n'est donc pas étonnant qu'il donne son art... Il y a, chez lui, un conflit permanent qui le pousse à créer, c'est ainsi peut-être qu'il revendique d'être reconnu et de s'affirmer dans la captivité? C'est un fait reconnu par nombre de sommités qu'il y a en prison de véritables valeurs artistiques, mais qui — il est désolant de le constater — se résorbent au fil des mois, des années, s'effacent et sont noyées par l'effroyable martèlement de la grande mécanique (conjuration des myopes!) et parce que ceux qui possèdent des valeurs artistiques n'ont pas eu la possibilité de les exprimer. Désolant? Oui! Quand on sait que tant de contemporains n'ont d'artiste que le nom! Et je crois, j'affirme même avec conviction que lui, l'artiste en prison, pourrait donner des leçons de simplicité et réconcilier le public avec l'art si l'occasion lui en était offerte. Souvenez-vous, l'"étonnement et un ébranlement de l'âme beaucoup plus subtil qu'une simple surprise" (...). Se fixer un objectif et l'atteindre, là est le secret du bonheur. Seul l'artiste arrive à ses fins parce que ses motivations sont sincères. Créateurs, ne cessez jamais de créer! Jubilez, frémissez, frôlez le néant, dédaignez la mort s'il le faut, mais ne cessez pas de créer...

Il lui arrive, après avoir créé, fignolé durant une "éternité", d'offrir avec une incroyable spontanéité une œuvre inestimable. Une œuvre pleine de son âme. Œuvre d'isolé, chargé de passion, de rêve, de désirs et, quelle que soit son œuvre, par sa nature, son volume, son expression, la recherche de la perfection est flagrante. L'artiste en prison est un perfectionniste. C'est pourquoi sa démarche est incompréhensible. Il lui faut toujours chercher à se dépasser. La démarche de l'artiste doit suivre une ligne droite tracée dans un très grand désordre.

Il n'a pas le droit d'être distrait. Un moment d'inattention et c'est toute son œuvre qui s'écroule. Un univers patiemment élaboré, architecturé durant des années parfois; on me croyait méfiant, tortueux et sauvage et je n'étais que vigilant, doux, preux et sage... C'est grâce à cet univers — cette sphère — que l'artiste peut rester secrètement lui-

Dessins tirés du "Yoyo Autoclave", journal de la prison de Muret.

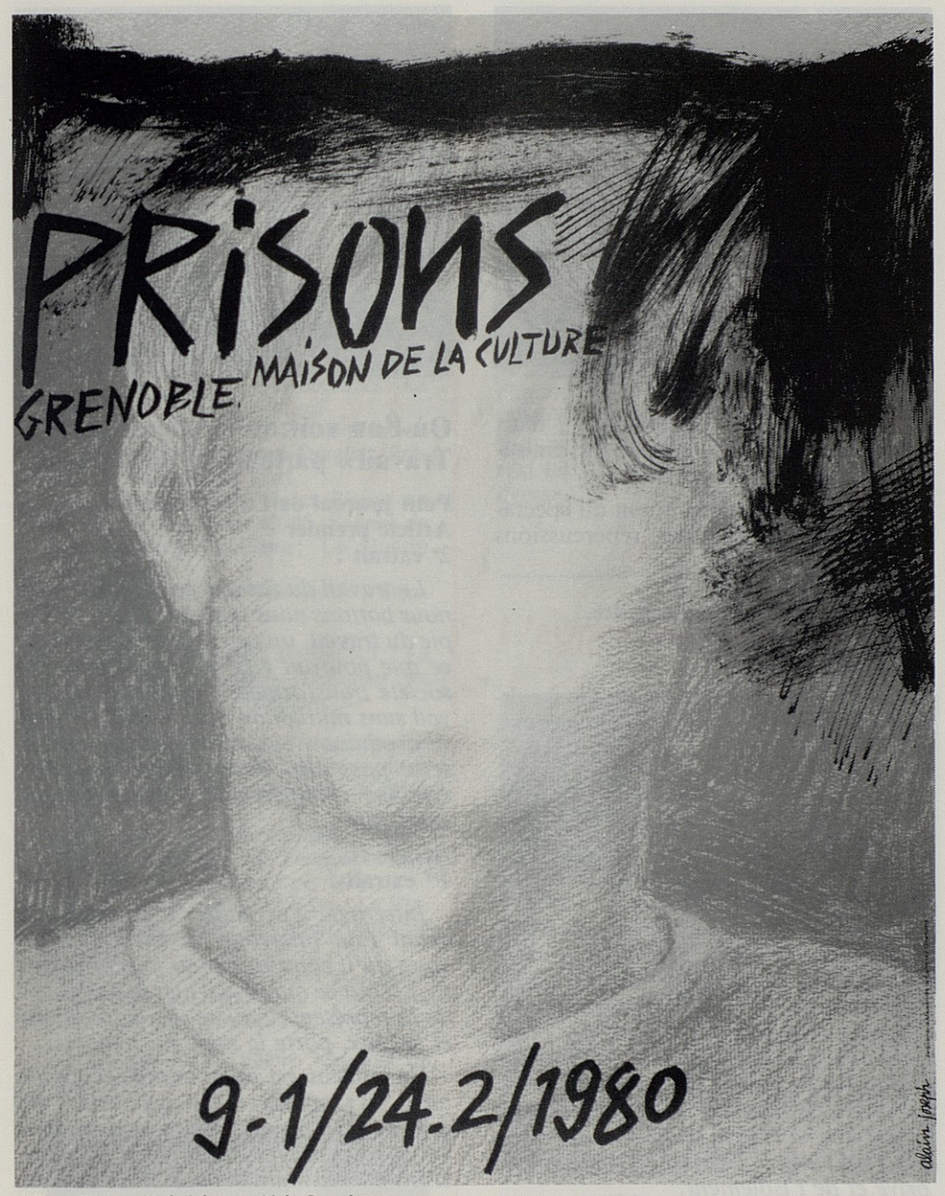

Affiche "Prisons" réalisée par Alain Joseph.

même tout en étant inclus dans cette micro-société qu'est le ''carcéral système''.

Comme le monde est né de la syllabe, du son, du monde du peintre, du dessinateur, du sculpteur, du poète naît de l'image, de la couleur ; il plonge une main, il regarde par son âme, et comme ça, imperceptiblement, il vous allume, il vous met de la lumière là où il n'y avait toujours eu que du noir (...).

Qu'on le veuille ou non, la prison est une micro-société avec tous les aléas que cela comporte, les vicissitudes du quotidien, ses distractions, ses déceptions, ses joies, son amertume, ses espoirs, son désespoir, ses sursauts, ses élans, son émiettement... Cette micro-société possède ses autorités, ses parvenus, ses ouvriers, ses intellectuels, ses écoliers, ses semeurs de bien ou de mal, ses agités bénins, ses nécessiteux, et bien sûr ses ''artistes'' ! Par cette faculté de dédoublement conscient et maîtrisé, l'artiste a davantage le sens des responsabilités collectives, il sait qu'il fait partie de cette micro-société puisqu'il y évolue avec vigilance et lucidité. Enfin, par son art, par le truchement de celui-ci, et quelles que soient ses aspirations, même les plus diffuses, il se donne un tremplin vers une autre connaissance que celle acquise au sein de cette micro-société. Sa compréhension, sa sensibilité parfois exacerbées le tiennent à l'écart des confusions et lui permettent de mieux appréhender la société humaine dans son ensemble... donc, sa socialisation.

Pour le reste, qui sait mieux rêver, imaginer,... qui sait mieux créer qu'un prisonnier ? (...).

Bull

En vrac sur... les prisons.

— François Béranger a donné trois récitals dans la maison en janvier. Il est resté un jour de plus pour aller chanter, gratuitement, à la prison de Varces (Isère) à la suite de la démarche que nous avions faite auprès de la direction de celle-ci. Claude-Henri Buffard, journaliste au *Progrès,* l'a accompagné. Compte rendu un peu triste, et pourtant ceci : « En cassant ses propres prix, il (Béranger) a permis à des paroles de liberté de débarouler dans les couloirs d'une maison très close. Elles ont bousculé quelques consciences et quelques habitudes mais probablement pas plus. Il est pourtant certain qu'un tel signe de fraternité, même si ses effets ne sont pas mesurables, ça compte ».

— L'Affiche *"Prisons",* qui sert de sigle à notre travail et que les Grenoblois peuvent voir actuellement sur les murs ou les panneaux de la ville, a été réalisée par Alain Joseph, de l'Atelier d'information municipale. Une façon - et une bonne - pour Grenoble-Animation-Information d'avoir participé à notre travail.

— Autres collaborations extérieures dont nous avons bénéficié : celles des Bibliothèques municipales de Grenoble et du Centre d'Informations et de Documentation Socio-Culturelles (C.I.D.O.S.C.). Résultat, une double bibliographie (différente et complémentaire) importante sur les thèmes : prison, justice, police, délinquance, peine de mort. Plus qu'un document d'information, un document de travail : on peut se les procurer soit au C.I.D.O.S.C (1, passage du Palais de Justice, 38000 Grenoble), soit dans les bibliothèques de Grenoble, soit encore dans la Maison.

— Expo-Journal n° 5. **Prisons : les taulards ont la parole.** La Maison a édité un "journal" spécial qui complète utilement les informations et les textes parus dans les *Rouge et Noir* de janvier-février. Comme son titre l'indique, il contient exclusivement des écrits de détenus ou d'ex-détenus - témoignages qu'on édite peu et qu'on n'a pas souvent l'occasion de lire. En vente dans la Maison ainsi qu'à la librairie "La Dérive", à Grenoble.

— A noter le numéro spécial de la revue "Esprit" de novembre 79, paru sous le titre, **Toujours les prisons.** Une somme d'analyses, d'études et de témoignages sur l'univers carcéral et la réforme pénitentiaire. Parmi ces derniers, à lire, celui de Roger Knobelspiess que le comédien-visiteur de prison, Denis Manuel, a choisi de dire dans la Maison lorsqu'il est venu, le 17 janvier, parler de son livre "Première rue à gauche".

— Violente réaction dans la presse locale *(Dauphiné Libéré du 12-1-80)* à notre travail sur les prisons du vice-président de l'U.D.F. de l'Isère, M. Cohen-Tanugi. Il voit dans celui-ci, comme dans le contenu du *Rouge et Noir* de janvier, une vaste campagne d' "intoxication" n'ayant rien à voir avec "la diffusion de la culture". Ce n'est pas notre avis.

J. L

théâtre

attention au travail

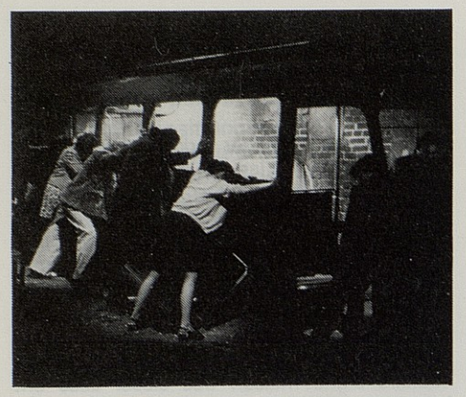

Photos Claude Bricage.

Dans "Rouge et Noir" de janvier, nous avons déjà annoncé la venue de la Salamandre avec Attention au Travail **: douze représentations du 8 au 21 février. Patrick Brunel y a dit ce qu'il pensait du spectacle ; aujourd'hui il donne la parole à la troupe en utilisant largement ce qu'elle a écrit sur le travail et sur son travail.**

Travail (du bas latin "tripalium", instrument de torture) : n.m. (fin XIe siècle) 1) travail, fatigue. 2) tourment, peine. (Dictionnaire de l'Ancien Français - Ed. Larousse).

Travail : n.m. 1) fatigue. 2) fatigue résultant d'une entreprise périlleuse. 3) peine, tourment. Ces sens vieillissent au milieu du XVIIe siècle (Dictionnaire de la langue française classique).

Travail : n.m. 1) effort, application pour faire une chose. 2) ouvrage qui est à faire. 3) occupation rétribuée. (Petit Larousse).

Pour rébarbative qu'elle puisse paraître, l'étymologie n'en demeure pas moins instructive : les glissements de sens qu'elle met à jour nous renvoient l'image de l'évolution de notre société. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'à l'apparition de la société industrielle, le mot *travail* perde sa connotation de servitude pour ne plus exalter que l'activité productrice et économique. C'est cette activité que les comédiens de La Salamandre dissèquent dans leur spectacle, avec l'espoir avoué de nous faire participer à leur démarche.

Attention au Travail ne raconte pas une histoire, une tranche de vie quotidienne, avec un déroulement logique et linéaire, et des personnages de chair et d'os. Il y a au contraire, de la part de Gildas Bourdet et des comédiens, volonté délibérée de se démarquer du théâtre naturaliste où le spectateur peut confortablement s'identifier à ce qu'il voit sur le plateau. Pas d'histoire unique donc, mais une succession de tableaux, de séquences, formant chacun un tout, sans pour autant que la cohérence d'ensemble soit sacrifiée. Pas de personnages "humains", "populaires", mais des êtres difformes et grotesques, émouvants, drôles et faibles.

Le dénominateur commun du spectacle étant le *travail* et ses répercussions sur les mentalités...

Petit journal de la Salamandre.
Article premier
1er extrait :

La plupart des représentations existantes — sociologiques, économiques, politiques, artistiques... — enferment le travail dans un ghetto. Celui de la production, de l'usine ou du bureau, du social et du collectif. Mais la dimension du privé, du personnel, de l'intime a-t-elle un rapport avec le travail ? Il semble que chez soi, dans son lit, dans sa tête, dans le langage, l'imaginaire, etc. le travail n'entre pas, n'existe pas. Toutes les représentations nous contraignent à constater que notre société semble vivre sur cette opposition : d'un côté, l'ordre du travail, la contrainte et l'obligation commune de gagner sa vie, et de l'autre, la liberté de l'exercer à sa guise dans le temps libre du loisir et de la consommation individuelle, dans la dimension du privé et de l'isolement.

Nous n'avons pas respecté ce partage insidieux. Il est urgent de proposer d'autres images du travail qui lient, par un cheminement souterrain, l'usine à l'alcôve, la production sociale à l'imaginaire le plus intime dans un univers unique : la société du travail.

Attention au Travail... *donc parce qu'il est en crise et devient mortel. Mais* **Attention au Travail...** *parce que dans notre spectacle il n'est pas forcément là où vous l'attendiez.*

C'est donc un éclairage original que nous propose La Salamandre. Ne pas envisager le travail sous l'angle habituel (celui des discours syndicaux et politiques dont se nourrit presque exclusivement le théâtre dit "d'intervention"), mais à travers le prisme de notre subjectivité, de notre sensibilité.

Et ce n'est pas tout...

Où l'on voit qu'« Attention au Travail » parle aussi du théâtre.

Petit journal de La Salamandre.
Article premier
2e extrait :

Le travail du théâtre pour lequel nous nous battons nous semblait être une utopie du travail, un peu la préfiguration de ce que pourrait être le travail dans une société transformée, c'est-à-dire un travail sans mutilation dans lequel les gens se produisent eux-mêmes et ne produisent pas une marchandise qui leur échappe complètement et leur devient extérieure (...).

Article II
1er extrait :

Interroger l'actualité, c'est peut-être avant tout interroger le théâtre et les voies qu'il emprunte pour la représenter (...). Tout ce qui tend à nier la spécificité de la représentation, ce jeu entre le vrai et le faux, porte la mort du théâtre.

La couleur est donc annoncée clairement : il s'agit du regard que portent des gens de théâtre sur certains aspects de la vie sociale, le spectacle étant la transcription artistique de cette dernière, non une synthèse objective et exhaustive.

Où l'on voit qu'« Attention au Travail » a permis à La Salamandre de franchir une nouvelle étape...

Le travail de la compagnie s'est toujours efforcé d'être "collectif" et de partir des improvisations proposées par les comédiens. Mais il y avait toujours, jusqu'à ce spectacle, un point de départ littéraire : Molière, son œuvre ; Jack London ; Labiche... Ici les acteurs se sont, pour la première fois, confrontés à la pratique de l'écriture, salutaire puisque, selon Gildas Bourdet lui-même, "une sorte de peur est tombée, une sacralisation de l'écriture. Au début — nous étions timides — nous nous sommes servis d'un certain nombre de tremplins (textes de théâtre) en essayant de

La Salamandre

Octobre 1969 - Octobre 1979

Mai 68 : Bernard Mounier, directeur de la Maison de la Culture du Havre, propose à une jeune équipe de comédiens amateurs de participer à l'action de la Maison de la Culture, dans les entreprises occupées.

Octobre 69 : Le Théâtre de La Salamandre devient compagnie professionnelle.
Saison 69 - 70 : Apollo 69.65.29; La Paix.
Saison 70 - 71 : Place Thiers (Festival d'Avignon 71); Georges Dandin; Prévert ou l'humour de l'Art.
Saison 71 - 72 : La Planète Bleue; La Double Inconstance; 40/45 -Scènes de la Résistance Populaire; La Guerre Picrocholine.
Saison 72 - 73 : De Barbouille à Dandin.

Avignon 73 : "Off" Benoit XII. "La Vie de Jean Baptiste Poquelin dit Molière", création collective.

Septembre 74 : Le Théâtre de La Salamandre devient Centre Dramatique National du Nord et s'installe à Tourcoing.
Saison 74 - 75 : Proffolding Follies; L'ombre (création au Festival d'Avignon 75); Arlequin au Pays Noir.
Saison 76 - 77 : Mardin Eden; La Station Champbaudet; Un cœur sous une soutane.
Saison 78 - 79 : Attention au Travail (Prix Georges Lerminier).
Décembre 79 : Britannicus.

L'Avenir : un Théâtre National de Région ?

Martin Eden. Photo Sabine Strosser.

les modifier. Puis, nous sommes passés à un travail sur des choses vues dans la rue, entendues dans les cafés, à partir desquelles se construisaient des scènes très éloignées de la chose vue, entendue. Question : un portrait d'ouvrier licencié vu à la télévision, comment le transformer en quelque chose qui soit du théâtre ?"

Quoi encore ?

N'ayons pas peur des mots : le spectacle est exemplaire. Discours original et étrangement moderne sur le travail dont chacun d'entre nous vit cette part importante de son existence, il est aussi et surtout un moment intense de plaisir théâtral fait de tension, d'humour et de tendresse.

Patrick Brunel.

L'appel du fou

Photo Guy Delahaye.

Mohamed Bonmeghra dans l'Appel du Fou.

Sur scène, au milieu de cartons, à la fois décharge municipale et blocs d'immeubles, H'Mida, devenu "fou", nous fait partager pendant une heure son univers et ses rêves, et nous raconte sa vie d'émigré en proie aux agressions du monde (racisme, injustices...). Mais ce n'est pas tant le contenu sociologique, politique du propos qui fait l'essentiel de la pièce, que la discussion intérieure du personnage, sa subjectivité, sa ferveur. Ecrit — le texte arabe est soigneusement parsemé de phrases en français — et joué admirablement par Mohamed Boumeghra, mis en scène et "en musique" par Diden Berramdane, c'est un spectacle intense, où l'acteur concentre en lui toute l'énergie nécessaire à cette étrange communication qu'est le théâtre. A voir les 1er, 2 et 3 février.

P.B.

Deux films sur le travail

La pièce jouée ce mois-ci par La Salamandre nous parle du travail. Deux films "Fist" et "La classe ouvrière va au Paradis", présentés les 6 et 9 février, nous en parlent aussi, à leur façon. Et qui n'est pas la même. J.-P. Bailly en dit deux mots.

F.I.S.T.

F.I.S.T. c'est le sigle du syndicat américain des transporteurs routiers. Le film, réalisé en 1978 par Norman Jewison, auteur de *Dans la chaleur de la nuit* et *Un violon sur le toit*, raconte l'histoire de la naissance et du développement de ce syndicat à travers l'aventure personnelle d'un de ses fondateurs et président. Cette histoire est inspirée de faits réels : on se souvient de l'inculpation par le Sénat de James Hoffa (leader du puissant syndicat des camionneurs) sous l'accusation de corruption. Dans le film, c'est Johny Kovak (Sylvester Stallone) qui est inculpé par le sénateur Madison (Rod Steiger). La distribution indique clairement le genre du film. Il s'agit d'une production commerciale américaine, un spectacle parfois ambigu qui a eu son petit succès aux U.S.A. Il est de la veine de *Blue Collar* et *Norma Rae*.

La classe ouvrière va au Paradis.

Le film d'Elio Petri est devenu un classique du cinéma. Lulu Massa (Gian Maria Volonte) est ouvrier à la BAN. Sans conscience politique ni syndicale, surtout préoccupé de lui-même, il travaille très rapidement et ne se soucie pas des répercussions de ses hauts rendements sur les salaires des ses collègues. Victime d'un accident du travail, il est surpris de la solidarité de ses camarades qui déclenchent une grève. Lorsqu'il reprend son travail, la révolte l'habite. Il rejoint les syndicalistes, qu'il trouve trop tièdes, puis les gauchistes. Il est licencié. Grâce à une grève, il est réembauché. Mais....

J.-P. B.

Milan Kundera : Edouard et Dieu

Un spectacle du Théâtre de la Potence.

"Edouard et Dieu" : une nouvelle extraite d'un livre écrit en 1963/1969, nous raconte les démêlés d'un jeune instituteur avec sa directrice d'études peut-être un peu nymphomane et ses désillusions amoureuses, résultat de la conquête d'une jeune catholique vertueuse. Un spectacle plein d'humour adapté d'un récit où s'exprime "la vue profonde selon laquelle, dans un monde où plaisanter n'est pas permis, le jeu lui-même peut devenir un besoin plein de risques".

Du 6 au 22 février au Théâtre de la Potence (rue Dominique-Villars, à Grenoble).

Lundi, mercredi et vendredi à 21 h 30, jeudi et samedi à 19 h 30.

musique

berlioz : béatrice et bénédict

Palais italien du Quattrocento qui aurait pu servir de cadre à l'action de Béatrice et Bénédict.

Poursuite, en mars, du travail entrepris sur l'œuvre de Berlioz. L'ouverture du cycle, destiné à explorer l'ensemble de l'œuvre berliozienne, et non les seuls chefs-d'œuvre consacrés, a été une sorte de coup de tonnerre : on se souvient de cet impressionnant *Te Deum* donné en avril 1978 par près de sept cents chanteurs et musiciens au Sacré-Cœur aménagé pour la circonstance ; deux concerts bourrés à craquer, une quasi-émeute au dehors parmi ceux qui n'avaient pas pu avoir de billet. Quelques mois plus tard, en octobre, l'Ensemble Orchestral de Paris donnait son premier concert : il avait pour cela choisi Grenoble. Jean-Pierre Wallez, soliste et chef, découvrait et faisait découvrir *Rêverie et Caprice*, une des rares œuvres concertantes de Berlioz. En mai 79, c'était à nouveau le succès avec *l'Enfance du Christ*, sous la direction de Stéphane Cardon, avec la Chorale "A Cœur joie" de Francine Bessac. Enfin, en janvier 1980, c'était au tour des marionnettes de Mireille Antoine, dans un spectacle du Festival Berlioz de Lyon : *Les Grotesques de la Musique, est-ce une ironie ?*, d'être à l'affiche. Berlioz connaît un réel regain d'actualité : on se souvient de l'impact du premier "Festival", tant à Lyon qu'à la Côte-Saint-André. De son côté, le CRDP (1) a largement évoqué Berlioz dans le "Florilège musical en Dauphiné" coordonné par Denise Claisse : un bulletin spécial y sera consacré au printemps 1980. On parle ici et là d'expositions Berlioz ; des amoureux du romantisme musical font des pèlerinages aux sites berlioziens de notre région ; on photographie, on discute... C'est un retour en force. Berlioz était jusqu'ici le compositeur le plus vu des Français (sur les billets de 10 F) et l'un des moins entendus, encore que les émissions de Radio France se terminent chaque jour sur son orchestration de *La Marseillaise*.

(1) Centre Régional de Documentation Pédagogique, dépendant du Ministère de l'Education.

Pourquoi ce retour à (de) Berlioz ? Le nouveau Romantisme ? La nostalgie des grandes masses musicales bien disciplinées ? Le goût des musiques clairement charpentées, aux harmonies non conventionnelles, aux coloris orchestraux étranges et corsés ? L'impact de compositions par larges thèmes, préludant à Mahler ? Le modernisme de recherches sur l'espace et la musique ? Chacun trouvera sa propre réponse.

Malgré l'étroitesse des budgets que peut dégager la Ville de Grenoble pour les manifestations lyriques, il a été possible à la Maison de la Culture fortement épaulée par le Centre Musical et Lyrique de financer une production originale du dernier ouvrage lyrique de Berlioz, *Béatrice et Bénédict*.

Cet opéra-comique (2) dont le livret tiré de la pièce, *Beaucoup de bruit pour rien*, est signée Shakespeare, sera donné, pour quatre représentations (du 11 au 16 mars) dans la Maison. Guy Coutance assurera la mise en scène du spectacle ; Stéphane Cardon conduira l'orchestre de Grenoble ; quant aux décors et costumes, ils seront dus à Christine Marest.

J.-F. H.

(2) Une Présentation de *Béatrice et Bénédict* aura lieu à la discothèque de la Maison les mercredi 20 et vendredi 22 février à 18 h.

Douby et Dania à scène ouverte

Scène Ouverte (1) accueille du 27 février au 1er mars inclus deux spectacles : l'un de chansons avec Dania, l'autre, comique, avec le "one man show" de Douby. J.-F. Héron présente, ci-après ces deux artistes.

Douby, dans son sketch "Le technocrate".

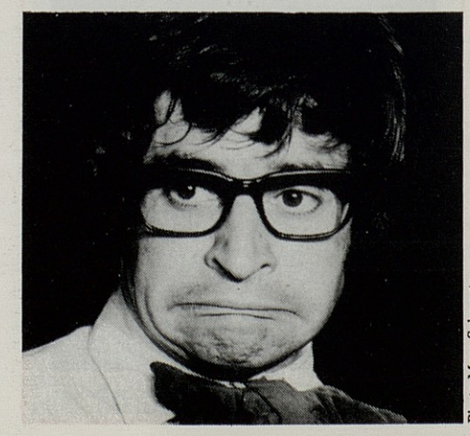

Photo Marc Schwartz.

Douby

Un grand comique qui est aussi un comédien complet : le piano, le mime, les claquettes, tout lui sert pour des sketches d'un rythme étourdissant : tour à tour danseur japonais de kabuki, pianiste de concert, technocrate, danseur de flamenco, présentatrice de télévision, hippy, il se moque de ses contemporains (nous...) dans un style qui doit beaucoup à son énorme présence scénique.

Il a fait ses débuts en 1966, au cabaret parisien de la Vieille Grille, en compagnie de Romain Bouteille et de Rufus. En 1970, il est l'un des premiers à se produire en "one man show" dans les cafés-théâtres tels que Les Blancs Manteaux, La Cour des Miracles, Le Petit Casino (où il produit 250 fois "Douby or not Douby") et le Théâtre Daunou ("Hello Douby"). Le succès l'a alors mené dans des émissions de télévision ("Les comiques associés", "Alors raconte", "Samedi soir", etc.) et dans des galas et festivals avec Colette Renard, Coluche, Bernard Haller, Guy Bedos...

De lui et de son spectacle, un critique a pu écrire : "Des situations les plus banales de la vie quotidienne, il tire des tableaux épiques et férocement vrais. Il prend ses modèles parmi ses contemporains, les met à nu, dépeint leurs travers, se glisse dans leur peau, et pousse jusqu'à l'absurde ses plus brillantes démonstrations. Joignant la musique aux mots, mêlant aux faits la parole. Drôle, subtil, léger. Et, incidemment, clownesque." (Le Matin, septembre 1979)

Dania

Un auteur-compositeur qui s'accompagne à la guitare : la tentation était forte de la qualifier de "Brassens femme". Mais la qualité de ses textes, les thèmes abordés — la vie dans nos villes, l'écologie, la femme, le racisme — l'apparentent davantage à Barbara, Catherine Sauvage ou Anne Sylvestre. Sans démagogie ni violence, elle parle de choses qui nous concernent tous, dénonce les fausses valeurs et l'hypocrisie, attaque avec un ton mêlé d'acidité et parfois d'amertume le monde qui nous entoure, mais chante aussi le rêve loin des villes, les enfants, le bonheur de vivre.

J.-F. H.

(1) Rappelons que les spectacles de "Scène Ouverte" peuvent être vus séparément ou à la suite. Le premier a lieu à 19 h et le second à 20 h 30. Un abonnement (28 F) pour les deux spectacles vus dans la même soirée est ouvert aux adhérents de la Maison.

Dania.

Photo Olivier Gluzman.

Photo Marc Schwartz.

le jazz, de son écoute à ses pratiques

Photo Denis Constant.

5 jours de jazz 1980 : Nicole Martin-Raulin prépare le stage avec Didier Levallet et Serge Loupien.

Un nouveau stage

Le regain d'intérêt pour cette musique, la méconnaissance de ses multiplicités et le tremplin qu'elle représente, nous amènent à renouveler l'expérience d'un stage intensif de découverte du jazz, durant les "5 jours de jazz à Grenoble", édition 1980.

Choisis pour leurs compétences de musicien, pédagogue et journaliste, Didier Levallet et Serge Loupien animeront, durant 7 jours, des séances de travail allant de l'écoute de disques commentée au suivi de tous les concerts, animations, films en passant par la visite des expositions ou des ateliers instrumentaux. Ce stage ne s'adresse pas à des spécialistes ni à des praticiens : il est destiné aux personnes souhaitant une "visite guidée" au travers d'une musique qu'elles ne connaissent pas, ou mal, ou insuffisamment.

Le jazz, ce n'est pas uniquement le folklore Nouvel Orléanais de Sidney Bechet, c'est aussi une musique – noire et blanche – dont l'importance n'échappe à personne. Apprendre à la découvrir, à l'accepter, même si elle dérange, se familiariser avec des rythmes nouveaux, sont les buts de ce stage. Il entre dans le cadre de la formation permanente et est agréé par l'A.F.D.A.S. (Fonds d'assurance formation des activités du spectacle). Ce stage est évidemment ouvert aux participants à titre personnel.

Renseignements et inscription auprès du service Musique de la Maison (Postes 308 et 361).

N. M.-R.

Discritique

Le Discritique du samedi 8 février (17 h) portera sur le thème "Percussions contemporaines", en prélude aux concerts donnés dans la Maison par les Percussions de Strasbourg les 18 et 19 mars prochains.

littérature

kenneth white

poète et nomade intellectuel

Qui est Kenneth White ? (1). C'est un écossais de Glasgow, qui, rassurez-vous, parle parfaitement le français. C'est un vagabond, un promeneur. Enfant, à l'école, il lit tout ce qui lui tombe sous la main : la théologie, la poésie, la minéralogie, la philosophie. C'est un paysan ardèchois, qui pioche, sarcle et sème dans une ferme de Gourgonel, dont il sortira d'entre les herbes un de ses meilleurs livres : **Lettres de Gourgonel**. C'est un voyageur, un marcheur, qui traverse l'Orient et l'Occident ; c'est le meilleur poète anglais de notre temps. Attention : cet homme de la quarantaine n'a rien à voir avec le faux retour à la terre, la philosophie morte des chemins de Katmandou. Il traverse les idées, les cultures, les pays avec une telle disponibilité, un tel regard, une telle ouverture que les idées, les cultures, les pays et leurs hommes font de lui un reporter qui simplifie ses textes jusqu'aux poèmes.

"... Tu sais que je suis d'origine celte, et les Celtes ont toujours été des voyageurs, des adeptes de la pérégrination. Les moines celtes du Ve, VIe siècle partaient "aux vents de Dieu" comme ils disaient ; et je pense à la figure du *scotus vagans*, l'Ecossais errant du Moyen-Age, parti à la recherche de l'aventure et de la connaissance. Tous les mots comme partance, passage, mouvance, me parlent. En littérature française, c'est Rimbaud, bien sûr, c'est Corbières, c'est le Mac Orlan de Quai des Brumes. J'aime la vie trouble des grands ports, et l'espace qui s'ouvre au-delà du trouble...".

Pour Kenneth White, une voix est une voie. Ses poèmes ne sont pas la cartographie d'une société technico-industrielle. Ses poèmes ne sont pas un événement de seule littérature. Sa respiration n'est pas la sienne : il respire au rythme du monde ; c'est un homme sans amarres. Faire carrière ne l'intéresse pas ; il y perdrait ses mots au profit de petits discours institutionnels sécurisants, il y perdrait son écriture du large et d'une errance riche pour des médiocrités qu'on ne distingue plus tant elles sont parta-

(1) Kenneth White sera dans la Maison le 21 février, dans le cadre d'"un auteur, un livre". suite page 12 ▶

Kenneth White : bibliographie

En toute candeur : Mercure de France.
Lettres de Gourgounel : Presses d'aujourd'hui.
Terre de diamant (bilingue) : Alfred Eibel (Lausanne).
Dérives : Lettres nouvelles - Maurice Nadeau.
Les limbes incandescents : Denoël (Lettres Nouvelles).
Mamamudra : Mercure de France.

◄ suite de la page 11

gées par le nombre. Sous le poète celte, il y a un ermite du Tao. Lorsque la pensée orientale exerce sur White une emprise profonde, il en fait aussitôt l'instrument d'une exploration de la vie immédiate : "... Je suis convaincu que le paradis se trouve dans la réalité la plus ordinaire et les états les plus normaux...".

Voici comment White parle des murs d'une chambre où il a vécu :

Sur le premier mur
Il y avait une estampe de Hokusai
Sur le second
Une radiographie de mes côtes
Sur le troisième
Une longue citation de Nietzsche
Sur le quatrième
Rien du tout
C'est celui que j'ai traversé
avant d'arriver où je suis.

Attention : ce poète travaille, enseigne à l'Université ; mais oui, bien sûr, il gagne sa vie ; cet errant de Glasgow à Amsterdam, de Londres à Paris, de Tokyo à Pau, où il habite, est sûrement inscrit à la sécurité sociale. Attention, ce poète simple traverse avec ses mots les pays et les corps. A l'ombre d'Artaud, il se méfie d'une Europe momifiée sous les bandelettes de ses frontières, de ses usines, de ses tribunaux, de ses universités. Attention :

La violence de la poésie
est calme et silencieuse
et pénètre loin
jusqu'à l'os
jusqu'au blanc.

Ph. de B.

A l'affiche de mars

Mars 1980 sera essentiellement, dans la Maison, un mois musical. L'orchestre de Valence avec un concert "Vienne 3" ouvrira le feu le 4 mars ; suivront 4 représentations (du 11 au 16) de **Béatrice et Bénédict**, opéra-comique de Berlioz, dans une co-production de la Maison et du Centre Musical et Lyrique de Grenoble. La semaine suivante sera consacrée aux percussions : deux concerts des percussions de Strasbourg les 18 et 19, donnés précisons-le, à l'église Saint-Jean de Grenoble ; et au jazz avec les "5 jours du jazz 1980" (du 17 au 23). Pendant ces 5 jours, des concerts bien sûr, mais aussi un stage d'initiation ("Le jazz, de son écoute à ses pratiques"), prolongement de celui organisé en 79 ; et une expo-photos, des films, des écoutes libres, etc. Enfin, dans le cadre de "Scène ouverte" (du 26 au 29) un chanteur : Sébastian Marotto.

Pour le reste, le secteur "Sciences" proposera une exposition consacrée à la vie et l'œuvre de Einstein (tout le mois) et le secteur "Arts Plastiques" une confrontation Michel-Ange/Ferro, à partir du 14. Philippe de Boissy, de son côté, recevra l'écrivain Yves Navarre, dans le cadre "d'un auteur, un livre", le jeudi 20.

enfance

des cailloux aux étoiles

par la compagnie de la grenette.

Photo Jean-Pierre Ravachol.

Sous ce titre énigmatique, se cache un spectacle intelligent et drôle qui se veut invitation au jeu et au cheminement entre réel (les cailloux) et imaginaire (les étoiles). Aussi rien d'étonnant dès lors à ce que le conte populaire soit apparu très vite à la Compagnie comme le matériau idéal de cette recherche. Du conte à Perrault, il n'y avait qu'un pas... Restait à choisir le texte le plus riche, à la fois thématiquement et poétiquement... *Le Petit Poucet* fut retenu... il ne s'agit nullement d'une mise en images du conte — ceux qui s'attendront à voir rendus de façon réaliste les personnages de Perrault seront déçus ! — mais d'une rêverie sur les symboles qu'il renferme : relations parents/enfants ; maison de l'ogre et de l'ogresse / miroir de la maison du bûcheron et de la bûcheronne ; thème de la chair...

Le point de départ du spectacle est la préparation d'un repas dans la cuisine d'un restaurant. Patrons et employés s'affairent ; puis, petit à petit, se mettent à "jouer" aux personnages de Perrault : le couple des patrons devient l'ogresse et l'ogre ; celui des employés, Poucet et ses frères. C'est alors que le spectacle prend "le chemin des étoiles"... Un décor fait de carrelage blanc.

Un outil unique, le hachoir de boucher, tour à tour hache du bûcheron et couteau de l'ogre. Quelques instruments de cuisine / instruments de musique : en effet, celle-ci n'est jamais une "musique de scène", d'accompagnement, mais résulte d'un travail de groupe et d'une rencontre entre les acteurs et les choses (carillon des poêles, par exemple).

L'ensemble constitue un travail théâtral de haute tenue, susceptible, me semble-t-il, de retenir l'attention du public adulte ; c'est à une action en profondeur que se livre la Compagnie de la Grenette, une action originale qui sait échapper à tous les pièges et à toutes les compromissions du "théâtre pour enfants". Treize représentations du 13 au 21 février (pour les 7-12 ans).

P.B.

La Grenette

La Compagnie de la Grenette que la Maison accueille ce mois-ci avec son spectacle : **Des cailloux aux étoiles**, entame sa quatrième année d'activités permanentes de création et d'animation pour le jeune public. C'est ainsi qu'elle a présenté : **Quand je serai grand**, septembre 76, **Des pieds à la tête et de la tête aux pieds**, septembre 77, **Du passé simple au passé composé**, septembre 78. Installés à Villeurbanne dans un ancien cinéma désaffecté, les cinq comédiens de la Grenette, malgré d'importantes difficultés financières, ne renoncent pas à leurs objectifs : faire se rencontrer les enfants et le théâtre, par l'intermédiaire de spectacles certes, mais aussi par le biais d'animations dans le cadre scolaire.

La démarche qui sous-tend tous les spectacles de la Grenette, s'appuie sur les rapports d'identité et de contradiction entre le jeu de l'enfant et le jeu théâtral. Une large place est laissée à l'imaginaire, à l'invention créatrice, à partir d'un objet, d'un mot ; l'histoire n'est jamais linéaire, le texte ne pré-existe pas à un travail dramaturgique, ou à une mise en scène. Le spectacle s'élabore dans un processus où le jeu pur, l'improvisation théâtrale, l'écriture et la mise en scène ne sont jamais séparés.

Outre la reprise, en tournée cette saison, **Des cailloux aux étoiles**, la compagnie créera deux spectacles : **Demain** (pour les 5 - 8 ans) et **Portraits robots** destinés aux élèves des CES et CET.

Ciné-Enfants

Aventure dans la baie d'or

Réalisé en Tchécoslovaquie en 1956 par B. Pojar, **Aventure dans la baie d'or**, présenté ce mois-ci (les 26 et 27) dans la Maison, s'adresse aux enfants à partir de 8 ans.

Jirka est un jeune garçon orphelin, élevé par un grand-père bourru qui cache sa tendresse et le laisse prendre ses risques. Jirka se croit abandonné et mal aimé. Son caractère indépendant l'éloigne de ses camarades et accentue sa solitude. Pendant des jours et des nuits, l'enfant tente de capturer un énorme brochet. Il y parviendra grâce à l'équipement nécessaire offert par son grand-père, et à l'aide des autres enfants du village. Grâce à cet événement, Jirka fait l'expérience de l'entr'aide et de la solidarité et par là va sortir de son isolement - Durée du film 1 h 10.